

Les rythmes de vie contemporains exigent une organisation de plus en plus complexe pour les familles. L'accueil de l'enfant et la conciliation de la vie professionnelle sont, au quotidien, une préoccupation. La Caf souhaite faciliter le choix d'un mode d'accueil pour les parents et mettre en relation les parents et assistants maternels si tel est leur choix.

En effet, l'assistant maternel, premier mode d'accueil sur le territoire national, offre le plus souvent une solution adaptée et souple pour répondre aux besoins d'accueil des enfants et plus particulièrement ceux dont les parents travaillent en horaires élargis, décalés voire atypiques.

Aussi, la Caisse d'allocations familiales des Côtes d'Armor, consciente de votre besoin d'information, en lien avec ses partenaires, le Conseil général, les deux associations d'assistants maternels du département, Adfaam 22 et Asmat 22, les animatrices de relais parents assistants maternels, vous offre un journal d'information gratuit dans lequel vous pourrez retrouver régulièrement, des informations législatives et réglementaires mais également des informations pratiques, astuces et idées qui pourront, je l'espère, répondre à vos besoins.

C'est avec grand plaisir que je vous propose de prendre connaissance du 1er numéro de votre journal « La malle aux infos », n'hésitez pas à faire part à vos animatrices de relais des éventuelles remarques que vous auriez.

Jean-Marie Pepers, directeur de la Caf des Côtes d'Armor